



الخزينة العامة للمملكة
ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⴷⵓⵏⵏⵉⵜ
TRESORERIE GENERALE DU ROYAUME

10
ans



Focus

Organisée dans un esprit de partenariat, de partage et de mutualisation des expériences entre la France et le Maroc, la dixième édition du colloque international s'est tenue à la Trésorerie Générale du Royaume, les 16 et 17 septembre 2016 sous le thème : « Pouvoirs politiques et finances publiques : Quels enjeux au Maroc et en France ».

Cette édition commémore 10 ans de débats, de réflexions et d'analyses sur le thème des Finances publiques et participe de ce fait, à un enrichissement collectif des savoirs en matière financière.

Car, face aux mutations que subissent les systèmes financiers publics dans notre monde globalisé, les colloques de ces dix dernières années, nous ont offert l'occasion, de comprendre, de nous approprier et d'appréhender ces systèmes dans leur complexité et, dans leur fluidité, grâce aux croisements des expériences et des expertises.

Ces moments gravés, avec fierté à l'occasion de chaque édition, ont été présentés, dans leurs détails et dans leur actualité, à travers la réalisation d'un film* qui reproduit la quintessence de chaque édition et la perpétue pour l'avenir.

* Disponible sur le site www.tgr.gov.ma

ÉDITIONS COLLOQUES

I^{ère} édition, 15 et 16 septembre 2007

La réforme des finances publiques au Maroc et en France

II^{ème} édition, 12 et 13 septembre 2008

La réforme des finances publiques au Maroc et en France : pour une bonne gouvernance des finances publiques

III^{ème} édition, 12 et 13 septembre 2009

Les finances publiques au Maroc et en France : enjeux et réponses face à la crise

IV^{ème} édition, 18 et 19 septembre 2010

La nouvelle gouvernance des finances publiques au Maroc et en France

V^{ème} édition, 9 et 10 septembre 2011

La cohérence des finances publiques au Maroc et en France

VI^{ème} édition, 7 et 8 septembre 2012

La transparence des finances publiques: vers un nouveau modèle

VII^{ème} édition, 13 et 14 septembre 2013

Quel pilotage des réformes en finances publiques au Maroc et en France?

VIII^{ème} édition, 13 et 14 septembre 2014

L'Etat territorial au Maroc et en France : Quelles synergies entre les finances de l'Etat et les finances des collectivités territoriales?

IX^{ème} édition, 12 et 13 septembre 2015

La gouvernance financière des villes au Maroc et en France

X^{ème} édition, 16 et 17 septembre 2016

Pouvoirs Politiques et finances publiques : Quels enjeux au Maroc et en France?

Spécial Colloque
FONDAFIP

Allocutions D'ouverture

M. Mohammed BOUSSAID, Ministre de l'Economie et des Finances du Royaume du Maroc ;

M. Jean-François GIRAULT, Ambassadeur de la République Française au Maroc ;

M. Michel BOUVIER, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président de FONDAFIP, Directeur de la Revue Française de Finances Publiques ;

M. Nouredine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume du Maroc.



De gauche à droite : Nouredine BENSOUDA, Jean-François GIRAULT, Mohammed BOUSSAID et Michel BOUVIER.

Rapports Introductifs



Nouredine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume du Maroc

« Peut-il y avoir un État sans finances ? »

L'Etat puise ses fondements de l'existence d'un droit public financier

qui organise le fonctionnement des trois pouvoirs: le pouvoir législatif (Parlement), le pouvoir exécutif (Gouvernement) et le pouvoir judiciaire.

On s'appuie de plus en plus sur la réforme des finances publiques pour réformer l'Etat. C'est peut-être ce qui explique, ici et ailleurs, les débats intenses entre la majorité et l'opposition, notamment sur la situation économique ».



Michel BOUVIER, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président de FONDAFIP, Directeur de la Revue Française de Finances Publiques

« Les finances publiques ne doivent pas être réduites à un regard froid, uniquement comptable, mais qu'elles relèvent de considérations politiques, c'est-à-dire humaines (...) ».

Grands Témoins

Abdellatif JOUAHRI, Gouverneur de Bank Al-Maghrib et Ancien Ministre des Finances

« Tout récemment, la Constitution adoptée en 2011 a accordé une place de choix aux finances publiques, en édictant des principes et des règles devant régir ce domaine. Elle responsabilise de manière explicite, aussi bien le Parlement que le Gouvernement, sur la nécessité de veiller à la préservation de l'équilibre des finances de l'Etat (...) Elle consacre également la prééminence de la Chambre des représentants en matière de finances publiques (...) ».

Michel BOUVARD, Sénateur de la Savoie, Membre de la Commission des finances du Sénat et membre du Conseil de Surveillance de la Caisse des Dépôts et Consignations

« la France, et le monde d'une manière générale, sont confrontés en matière de dépenses publiques et en matière de finances publiques à trois défis, à savoir :

- celui de la dette, induisant une réflexion sur la notion de souveraineté ;
- celui de la rareté de l'argent public, trouvant ses implications dans une période de moindre croissance, une époque confrontée à des évolutions technologiques, le commerce numérique ;
- celui du rendement de l'impôt, qui nécessite une plus grande performance et la protection de la souveraineté des États, qui nécessite elle-même une maîtrise de la dette publique (...).

1ère table ronde

La décision financière publique : Un processus complexe

Président de séance Fathallah OUALALOU, Ancien Ministre des Finances, Ancien Maire de Rabat

« Il est important pour les institutions publiques de maîtriser l'espace et le temps, et de mesurer les contraintes financières publiques et économiques ».



De gauche à droite : Mohammed BASTAOUI, Laure-Alice BOUVIER, Abdelmounaim DILAMI, Fathallah OUALALOU, Mohammed EL QORCHI, Laurine GARRIDOU RISEIRO et Mohamed Fouzi MOURJI.

Les institutions d'aide à la décision financière publique

Laure-Alice BOUVIER, Docteur en droit, Avocate au barreau de Paris.

Rôle de la prévision dans l'orientation de la prise de décision en matière de finances publiques

Mohamed Fouzi MOURJI, Professeur d'économétrie à l'Université Hassan II à Casablanca.

Le poids de la société civile et le rôle des groupes de pression dans la décision financière

Abdelmounaïm DILAMI, Professeur à l'Université Mohammed V de Rabat, Président Directeur Général du groupe Eco-Médias.

L'influence des bailleurs de fonds sur les choix financiers publics

Mohammed EL QORCHI, Directeur adjoint du Département du Moyen Orient et d'Asie Centrale au Fonds Monétaire International (FMI).

Les contraintes de la gouvernance financière locale

Laurine Garrido Ribeiro, Chef de maîtrise d'ouvrage à la Direction générale des collectivités locales.

L'assistance des pouvoirs politiques par la Cour des comptes

Mohammed BASTAOUI, Président de la 2ème chambre à la Cour des comptes (Maroc).

2ème table ronde

Programmation, exécution des budgets publics et contrôle politique : Quelles évolutions ?

Président de séance Marie-Christine ESCLASSAN, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Secrétaire générale de FONDAFIP, Directrice de la RFFP

Il faut souligner « L'importance de la réflexion sur les trois sujets retenus dans la mesure où ils connaissent des évolutions notables dans les dernières années ».



De gauche à droite : Carine RIOU, Khalid SBIAI, Driss EL AZAMI EL IDRISSE, Marie-Christine ESCLASSAN, Vincent MAZAUURIC, Abdelali DOUMOU.

La programmation budgétaire : Quelle qualité des informations ?

Driss EL AZAMI EL IDRISSE, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget ;

Khalid SBIAI, Député, membre de la commission des finances et du développement économique à la Chambre des représentants.

La responsabilité des gestionnaires publics locaux et nationaux : mythe ou réalité

Vincent MAZAUURIC, Directeur général adjoint des finances publiques.

Le contrôle politique de l'exécution budgétaire est-il réel ?

Abdelali DOUMOU, Député, membre de la commission des finances et du développement économique à la chambre des représentants ;

Carine RIOU, Enseignant-chercheur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Chargée de mission à FONDAFIP.

3ème table ronde

La décision politique en finances publiques : Quel avenir ?

Président de séance Thami GHORFI Membre du Conseil Economique, Social et Environnemental et Président Directeur Général de ESCA - Ecole de Management

Il a relevé « l'importance des différents apports de ces colloques annuels en matière de communication et d'amélioration de nos systèmes financiers publics ».



De gauche à droite : Luc Alain VERVISCH, Aziz BOUZZAOUI, Michel BOUVARD, Thami GHORFI, Mohammed Tawfik MOULINE et Christian MARTIN.

La coordination des décisions financières publiques

Christian MARTIN, Conseiller maître à la Cour des comptes, Président de section, Président de la formation inter juridiction sur les finances locales (France).

Quelles règles financières publiques doit-on constitutionnaliser ?

Michel BOUVARD, Sénateur de la Savoie, Membre de la Commission des finances du Sénat et membre du Conseil de Surveillance de la Caisse des Dépôts et Consignations.

La décision financière publique à l'ère du numérique

Aziz BOUZZAOUI, Directeur des ressources et du système d'information à la Trésorerie Générale du Royaume.

Mondialisation et standardisation du processus de décision politique en finances publiques

Mohammed Tawfik MOULINE, Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques.

Quel avenir pour la décision politique financière locale ?

Luc Alain VERVISCH, Administrateur de l'Association Finances-Gestion-Evaluation des Collectivités Territoriales (AFIGESE).

Allocution De clôture

Mohamed Berrada, Professeur des Universités, Ancien Ministre des Finances

« Aujourd'hui ce sont les marchés qui exercent une forte pression sur les Etats et le pouvoir politique, dans une société où le lien social est l'enjeu principal ».





Mohammed BOUSSAID, Ministre de l'Économie et des Finances

« Dans un monde globalisé, complexe et surtout, incertain, il nous incombe à tous, acteurs politiques, économiques et sociaux de prendre conscience de la valeur ajoutée que pourrait apporter un jeu d'acteurs plus coopératif, plus coordonné et plus cohérent pour la soutenabilité des finances publiques et le bien-être collectif ».

Noureddine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume du Maroc



« A l'ère de la mondialisation et du numérique, une bonne gouvernance est nécessaire pour faire des finances publiques un levier pour le développement économique et social ».

« Le succès des politiques publiques provient de la coopération constructive permanente et non de divergences destructives et stériles (...). Ce qui est fondamental, c'est la soutenabilité des finances publiques et l'amélioration de la situation économique et sociale, pour un meilleur service rendu aux citoyens ».

LA NOUVELLE TRIBUNE



Michel BOUVIER, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président de FONDAFIP, Directeur de la Revue Française de Finances Publiques

« Faire de la réinvention du système financier un instrument pour contribuer au bien-être des citoyens et la réalisation de la solidarité et du bien commun. Le souci étant de concevoir un nouveau modèle de vivre-ensemble sur lequel repose l'avenir des sociétés selon des principes solidaires (...) ».

AGENCE MAROCAINE DE PRESSE - MAP



Noureddine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume du Maroc

« (...) lorsqu'un responsable local décide par exemple d'une dépense pour une voirie ou un terrain de foot, sa décision impacte directement la vie du citoyen voire son bonheur. C'est pour cela que les finances publiques doivent être gérées de manière saine. Les citoyens sont en droit de savoir si leurs impôts sont dépensés efficacement pour répondre à leurs attentes ».

Driss El Azami El Idrissi, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Économie et des Finances chargé du Budget



« Avec la loi organique des finances, nous sommes dans une information pluriannuelle et une vision nouvelle de la programmation budgétaire. Elle permettra aux gestionnaires d'avoir une meilleure visibilité dans la gestion des programmes en leur fournissant un outil de suivi de performance de la dépense publique et une flexibilité en matière de crédits budgétaires en fonction de contrats et d'objectifs ».



Aziz BOUAZZAOU, Directeur des ressources et du système d'information à la Trésorerie Générale du Royaume

« La TGR a fait de son système d'information un outil de valorisation de la prise de décision financière publique et d'amélioration des relations aux clients

et aux partenaires». (...) «Ce système permet d'agir sur les paramètres de régulation et d'avoir une meilleure maîtrise des dépenses publiques» (...).

Abdelmounaïm Dilami, Professeur à l'Université Mohammed V de Rabat, Président, Directeur Général du groupe Eco-Médias



« Ni au Maroc, ni dans la plupart des pays de notre région, il n'existe un statut de lobbyiste auprès des instances élues et des gouvernements » (...)

L'ÉCONOMISTE



Abdellatif JOUAHRI, Gouverneur de Bank Al-Maghrib et Ancien Ministre des Finances

« Les finances publiques sont à la croisée de plusieurs domaines, aussi intéressants les uns que les autres pour le développement économique et social du pays ».

« Dans un monde de plus en plus volatil et de plus en plus incertain, il faut rester vigilant. C'est la seule manière d'assurer sur le long terme la soutenabilité des finances publiques ainsi que l'efficacité budgétaire et de pouvoir dégager davantage de marges pour l'investissement économique et social ».

Noureddine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume du Maroc



« Les pouvoirs politiques reflètent toutes les discussions qui sont au sein de la société. Il est donc tout à fait normal qu'il y ait une remontée des demandes sociales, une synthèse, voire un arbitrage qui se fait au niveau du Parlement, et en négociation avec le gouvernement, pour voir qu'est ce qui converge, ou qu'est ce qui participe à l'intérêt général. (...) Il est tout à fait normal que le gouvernement veuille parfois encourager un secteur d'activité plutôt qu'un autre. Tout cela est important parce que d'un côté, il faut veiller à préserver l'intérêt général, et de l'autre, accorder pendant une période déterminée quelques incitations à certains secteurs économiques ».



Khalid Sbiai, Député, Membre de la commission des finances et du développement économique à la Chambre des représentants

« Les rapports (rapports accompagnant le projet de loi de finances) doivent être plus pertinents. Ils ne contiennent pas d'évaluation d'impact ou de prévision de clôture (...). Le parlement manque de moyens, de ressources humaines et d'outils d'analyse et d'expertise ».

FINANCES NEWS



Noureddine BENSOUDA Trésorier Général du Royaume

Si certaines années ont connu une nette amélioration des finances publiques, d'autres ont été marquées par un certain nombre de contraintes. Le Maroc, dispose aujourd'hui d'une politique publique efficace et de finances publiques qui contribuent de manière très active à l'amélioration du bien-être quotidien du citoyen.

2M TV



M. Noureddine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume du Maroc et M. Mohammed BOUSSAID, Ministre de l'Economie et des Finances.



M. Noureddine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume du Maroc et M. Driss JETTOU, Premier Président de la Cour des comptes.



M. Noureddine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume du Maroc et M. Driss EL AZAMI EL IDRISSI, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget.



M. Noureddine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume du Maroc et M. Taïb CHKILI, ancien ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.



M. Noureddine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume du Maroc et M. Christian MARTIN, Conseiller maître à la Cour des comptes, Président de section, Président de la formation inter juridiction sur les finances locales.



M. Noureddine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume du Maroc et M. Mohamed BERRADA, Professeur des universités, ancien Ministre des Finances.



M. Noureddine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume du Maroc, M. Michel BOUVARD, Sénateur de la Savoie, Membre de la Commission des finances du Sénat et membre du Conseil de Surveillance de la Caisse des Dépôts et Consignations, Mme Marie-Christine ESCLASSAN, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Secrétaire générale de FONDAFIP, et M. Christian MARTIN, Conseiller maître à la Cour des comptes, Président de section, Président de la formation inter juridiction sur les finances locales.



M. Noureddine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume du Maroc et M. Abdelmounaïm Dilami, Professeur à l'Université Mohammed V de Rabat, Président, Directeur Général du groupe Eco-Médias.



M. Noureddine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume du Maroc et M. Abdelali DOUMOU, Député, membre de la Commission des finances et du développement économique à la chambre des représentants.

